

Colline Rodin : une pétition contre les projets immobiliers

UNE NOUVELLE fois, l'urbanisation de la colline Rodin fait des vagues à Meudon. Une pétition a été récemment lancée par le Comité pour le devenir du site Meudon-Rodin, qui a déjà recueilli 200 signatures. Dénonçant les trois nouveaux projets immobiliers qui y sont prévus — près de 350 logements en tout — le comité veut aussi lancer un « concours d'idées » pour un aménagement « à la hauteur de la richesse du site ».

« Ces programmes sont proprement scandaleux », estime Eric Le Naour, du comité pour le devenir du site Meudon-Rodin et des Citoyens prennent leur place. « Seulement, on ne veut pas s'entendre dire qu'on est contre tout, on est pour la construc-

tion, continue-t-il, c'est pourquoi nous travaillons avec des architectes et imaginons un concours pour un bon et beau projet, une architecture à la hauteur du lieu afin qu'on s'occupe enfin du dessus comme du dessous de cet endroit fabuleux. »

Le sculpteur y repose depuis 1917

Aux portes de Meudon, cette colline a été choisie par Auguste Rodin, qui y habita et travailla dès 1893. C'est aussi là que le sculpteur repose auprès de son épouse depuis 1917, juste sous « le Penseur » dans le parc de sa maison, aujourd'hui musée Rodin. L'endroit est aussi truffé de

carrières de craie — dont certaines classées — et accueille nombre d'artistes, qui y ont installé leurs ateliers. Mais c'est aussi l'un des derniers lieux constructibles de la ville malgré toutes les contraintes liées au sous-sol.

Mais le lieu est à l'abandon en surface comme en sous-sol. « C'est dommage de la laisser ainsi, cette colline n'est pas à l'image de la ville », estime Hervé Marseille, le maire UDF de la ville, qui redoute un jour un malheur « si personne ne s'en occupe ».

Depuis un quart de siècle, tous les projets immobiliers ont été annulés et les deux derniers permis de construire en date pourraient être à nouveau contestés devant la justice.

Bientôt délivré, le troisième permis devrait connaître le même sort.

« Lorsque les propriétaires veulent vendre, les permis de construire sont aussitôt attaqués, bloquant ceux qui veulent se désengager », régitte l'élu, qui dit n'avoir pas « d'idées préconçues » sur l'aménagement du lieu et plutôt « ouvert ».

Seulement, « la ville ne peut investir seule pour les carrières, elle a d'autres priorités plus urgentes », estime-t-il. Et de se demander « où créer les logements qui manquent dans la ville si on ne construit rien là ? ». Une réunion doit se tenir le 9 décembre avec tous les acteurs du dossier, municipalité, associations et riverains.

SYLVAIN MERLE